



DÉCLARATION PRÉALABLE CTS-A Reims du 1^{er} décembre 2020

Monsieur le président, mesdames et messieurs les représentant.e.s de l'administration, cher.e.s collègues.

La rentrée scolaire de septembre aura été très semblable aux autres, pour les personnels administratifs, techniciens, de santé et sociaux. Jamais le terme très à la mode de « transparent » ne pourrait être mieux choisi pour les désigner : non visibles, non reconnus, bref, en un mot, « non enseignant.e.s », ce que l'on ne voudrait plus entendre.

Et pourtant, au plus fort de la crise « COVID 19 », ils ont contribué, et souvent assumé seules et seuls, en administration centrale, en services académiques, en établissements, à tous les échelons du système éducatif et universitaire, la continuité administrative ; l'irrigation d'un système qui sinon aurait été un arbre mort. Tout cela, ils l'ont fait sans grands mots dire, parfois au prix de leurs congés d'été et de leur équilibre personnel.

La rentrée scolaire des congés d'automne a été compliquée pour toutes et tous. L'hommage nécessaire rendu à Samuel Paty a affecté tous les personnels. Par ailleurs, il a fallu répondre aux exigences requises pour la bonne application des nouvelles conditions de sécurité sanitaire pour les élèves et pour les personnels après les décisions prises par le gouvernement.

Comme leurs collègues enseignant.e.s, les autres catégories de personnels ont toujours en mémoire l'épreuve du printemps, du confinement et du déconfinement : les injonctions contradictoires, les protocoles sanitaires tardifs, la coordination quelquefois compliquée de l'action des collectivités locales avec les services de l'État, les manques de moyens, matériels, techniques et sanitaires pour le respect de ces mêmes protocoles comme pour une mise en œuvre du télétravail conforme à la réglementation, etc... Mais toutes et tous ont tenu bon et le service a été assuré.

L'épuisement des personnels et leur ressentiment lié à une reconnaissance encore insuffisante de leur métier comme de leur investissement (prime COVID 19), ne feront pas obstacle à la poursuite de leur engagement dans cette nouvelle étape de la crise sanitaire. Parce que c'est le cœur même de leur métier qui est en jeu : assurer la continuité du service public d'éducation, au service des élèves.

Pour autant, dès aujourd'hui, des réponses doivent être apportées aux personnels sur un certain nombre de sujets.

Dans le contexte sanitaire actuel, le télétravail doit être la règle, notamment, pour protéger la santé des personnels avec une attention particulière portée aux conditions matérielles et réglementaires. **L'UNSA Éducation** demande l'application homogène, dans l'ensemble de nos services académiques, de la dernière circulaire en vigueur de la ministre de la transformation et de la fonction publique relative à la continuité du service dans les administrations et les établissements publics de l'État.

Si le protocole relatif au télétravail avait déjà été mis en place dans l'académie de Reims, comme dans d'autres académies, l'organisation et les conditions matérielles d'exercice auraient permis de télé-travailler de façon satisfaisante, ce qui n'a pas été le cas partout.

L'UNSA Éducation réclame la mise à disposition d'outils, de matériels, et de formations adaptées pour répondre entièrement aux besoins des personnels et à ceux des usagers.

Concernant plus particulièrement les régimes indemnitaires des personnels administratifs, les premiers échanges bilatéraux avec le syndicat A&I UNSA sont porteurs d'avancées et d'autres vont avoir lieu. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Cependant, dans notre académie, pour les personnels sociaux, malgré l'arrêté de juillet 2020 pris par la DGRH concernant la revalorisation indemnitaire, il n'y a eu aucun GT ni présentation au CTA, alors que celle-ci a été présentée, par exemple pour le grand-est, dans l'académie de Nancy-Metz. Cette année, nous regrettons également l'absence de GT relatif à la politique indemnitaire, pour les personnels ATSS, qui était plus que jamais nécessaire.

Par ailleurs, pour l'académie de Reims, **L'UNSA Éducation** demande des précisions quant à l'arrivée des personnels de jeunesse et sports dans les services académiques à compter de janvier prochain et la future organisation dans les DSDEN et le rectorat.

Les personnels de l'académie espèrent, de votre part, un engagement et un soutien identique à ceux qu'ils mobilisent quotidiennement dans l'exercice de leurs missions.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentant.e.s UNSA Éducation au CTS-A.